
AVIS PUBLIC – DEMANDES DE DÉROGATIONS MINEURES

Est par la présente donnée que la Municipalité de Sainte-Clotilde tiendra une assemblée de consultation publique pour l'analyse de demandes de dérogations mineures lors de la séance ordinaire du **19 mai 2026 à 18h30**.

Nature et effets :

- Présentation d'une demande de dérogation mineure, numéro DM2026-05-01, 2448, chemin de l'Église – Lot # 6 199 746 (Lotissement)
- Présentation d'une demande de dérogation mineure, DM2026-05-02, 1037-A à 1037-D, Grand Rang – Lot # 6 200 042 (Lotissement)
- Présentation d'une demande de dérogation mineure, numéro DM2026-05-03, 48, rue des Grands-Ducs – Lot # 6 683 519 (Construction unifamiliale avec implantation dérogatoire)

CONSIDÉRANT que l'avis d'une consultation publique est publié dans le bulletin municipal et sur internet. (A-19.1, art.126);

CONSIDÉRANT le procès-verbal du comité consultatif en urbanisme est disponible sur demande;

AVIS est, par la présente, donné par le soussigné :

QUE lors de la séance ordinaire qui sera tenue le 19 mai 2026 à 18h30 heures, le conseil municipal devra approuver ou désapprouver les demandes de dérogations mineures :

Toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil relativement à cette demande lors de la séance à laquelle cette demande sera traitée ou sur demande à dq@ste-clotilde.ca.

Donné à Sainte-Clotilde, ce 6^e jour du mois de mai 2026.



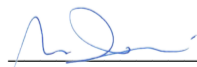
Natacha Jodoin

Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Natacha Jodoin, à Sainte-Clotilde, Directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Sainte-Clotilde certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis, en affichant une copie certifiée de celui-ci à deux endroits différents dans la municipalité le 6^e jour du mois de mai 2026.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce le 6^e jour du mois de mai 2026.



Natacha Jodoin

Directrice générale et greffière-trésorière